La déclaration sur l’honneur du candidat doit être contresignée par deux membres effectifs de la CBTI et comprendre ses nom, prénom et adresse. Elle doit spécifier que le candidat satisfait aux conditions d’adhésion, soit 3 années consécutives x 100.000 mots traduits, ou 3 années consécutives x 50 jours interprétés vers une langue cible principale ainsi que, pour chacune de ces années, 30.000 mots traduits ou 15 jours interprétés au départ de chaque langue source demandée, et les langues de retour éventuelles pour les interprètes.

 **Déclaration sur l’honneur**de la pratique professionnelle en vue de l’adhésion à la CBTI

Par la présente, je soussignée,

**Jeanne Bonneau**, (gérante de la sprl Traduc, avec siège au)

100, rue de la Traduction à 1000 Bruxelles,

N° TVA BE-0999.999.999

déclare sur l’honneur

avoir travaillé en tant que **traductrice** entre 2017 et 2019, années pendant lesquelles j’ai traduit plus de 100.000 mots par an vers le français. Je déclare en outre avoir traduit, pour chacune de ces années, plus de 30.000 mots au départ de mes langues source, à savoir respectivement le néerlandais, l’anglais et l’espagnol.

---oOo---

avoir travaillé en tant qu’**interprète** de conférence entre 2017 et 2019, années pendant lesquelles j’ai interprété plus de 50 jours par an vers le français. Je déclare en outre avoir travaillé, pour chacune de ces années, plus de 15 jours vers l’anglais comme **langue de retour** et plus de 15 jours respectivement au départ de chacune de mes langues passives, à savoir l’anglais, du néerlandais et de l’espagnol.

 Fait à Bruxelles, le 1 janvier 2020

 signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »
 Jeanne Bonneau

La présente déclaration est confirmée par deux membres effectifs de la CBTI, à savoir Mme Ginette Talon et M. Alain Star.

 signatures précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »

 Ginette Talon Alain Star

Note : S’il vous est difficile de réunir les signatures des contresignataires, ceux-ci peuvent envoyer un e-mail de confirmation qui sera joint au dossier.